

Pays de la Loire, Vendée  
Sainte-Radégonde-des-Noyers

## Canal du Clain

### Références du dossier

Numéro de dossier : IA85001925

Date de l'enquête initiale : 2017

Date(s) de rédaction : 2018

Cadre de l'étude : inventaire topographique Vallée de la Sèvre Niortaise, Marais poitevin

Degré d'étude : étudié

### Désignation

Dénomination : canal

### Compléments de localisation

Milieu d'implantation :

Références cadastrales :

### Historique

Le canal du Clain est l'héritier de l'achenal du Bot Neuf, un des premiers canaux creusés au Moyen Age pour le dessèchement de la partie aval du Marais poitevin. Il semble même, de ce fait, le plus ancien parmi ceux encore en activité de nos jours. Dès 1199 en effet, l'abbaye de Moreilles entreprend de mettre en valeur les marais situés autour des anciennes îles de Moreilles et de Chaillé-les-Marais. Pour ce faire, elle creuse un canal entre l'extrémité nord-ouest de Chaillé-les-Marais (vers Tournebride) et la baie de l'Aiguillon, dont les rives se trouvent alors probablement plus en amont qu'aujourd'hui. En 1210, le canal est connecté à un autre qui part en direction de l'ouest, le Bot de Vendée (devenu canal de Sèvres). En 1274, Pierre de Velluire est autorisé par l'abbaye de Moreilles à utiliser pendant cinq ans son canal du Bot Neuf pour assécher un pré à Chaillé-les-Marais.

Comme tous les ouvrages de dessèchement, le Bot-Neuf est mis à bas par la guerre de Cent ans (dès 1267 cependant, le canal et son bot avaient été attaqués par le chevalier Maurice de Velluire). En 1526, sur décision royale, une remise en état des marais situés entre le Bot-Neuf et le canal de Luçon est décidée, et en 1559, l'abbé de Moreilles est mis en demeure de relever le Bot-Neuf et de placer une porte à son embouchure. Ces efforts sont aussitôt anéantis par les guerres de Religion. Lors de la visite des marais à remettre en état dans la région, le 28 janvier 1599, "étant au-dessous le bourg de Sainte-Radégonde (...), avons trouvé l'achenal du Bot Neuf, lequel commence et prend son cours en la rivière et achenal de la Vendée au lieu appelé la Bande, près le bourg et île de Chaillé, et s'écoule et descend ledit achenal en la mer". Le canal est alors en mauvais état, et les matériaux de sa porte ont été emportés par les troupes protestantes.

Pourtant, c'est bien ce canal que les associés des marais du Petit-Poitou, regroupés en société de propriétaires autour de Pierre Siette notamment, décident de relever, dans les années 1640, pour en faire l'un des principaux canaux évacuateurs de leur dessèchement. Le canal est toutefois prolongé vers le nord, rejoignant le canal des Hollandais. L'ancien achenal du Bot Neuf devient alors le canal du Clain (en référence à la rivière qui passe à Poitiers, ville dont sont originaires plusieurs associés au dessèchement ?). C'est sous ce nom qu'il apparaît sur la carte des marais du Petit-Poitou établie par Siette en 1648. L'ancienne appellation semble ressurgir en 1701, sur la carte de la région établie par Claude Masse : l'ingénieur du roi y mentionne le "canal du Marais Neuf ou de Sainte-Radegonde".

Période(s) principale(s) : 4e quart 12e siècle, 2e quart 17e siècle

### Description

Long de plus de 12,5 kilomètres, le canal du Clain est un des principaux canaux évacuateurs des marais desséchés du Marais poitevin, en l'occurrence ceux du Petit-Poitou. Il prend naissance à la bonde du Coteau, au nord de Sainte-Radégonde-des-Noyers, à la limite avec la commune de Nalliers. Cette bonde permet, en cas de besoin, notamment en

été, d'alimenter en eau le canal par prélèvement sur le canal des Hollandais, lui-même connecté à la rivière Vendée et au barrage de Mervent.

Filant en ligne droite vers le sud-ouest, le canal assure en grande partie la frontière entre les communes de Chaillé-les-Marais et de Sainte-Radégonde-des-Noyers. Il traverse les terres hautes de cette dernière à l'est du bourg, et poursuit sa route, toujours en ligne droite, jusqu'à sa porte, aux Grands Greniers. Au-delà, à travers son chenal, l'eau va se jeter dans l'anse du Brault, un des derniers méandres de la Sèvre Niortaise.

Conformément au modèle de canal développé au Moyen Age puis au XVIIe siècle, le canal est longé sur tout son itinéraire par deux digues ou "bots", qui supportent un chemin ou une route. Ce bot constitue une protection supplémentaire pour les marais desséchés situés de part et d'autre, au cas où le niveau d'eau dans le canal serait excessif. Quelques ponts permettent de franchir le canal, vis-à-vis de fermes (La Haye, la Sablière, Sauvagnac...) ou au croisement avec d'importants axes de circulation routiers (pont de la Courbe sur la D137 à l'ouest de Chaillé-les-Marais, pont sur la D25 à Sainte-Radégonde-des-Noyers).

## Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : terre

Couvrements :

## Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété d'une association (Le canal appartient au Syndicat des marais du Petit-Poitou)

## Références documentaires

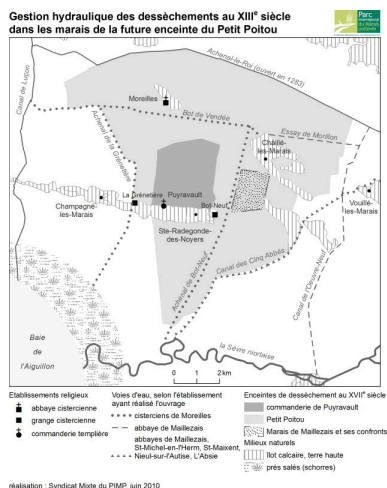
### Documents figurés

- **BnF, GE DD 2987. 1648 : Plan et description particuliere des maraits desseichés du petit Poictou avecq le partaige sur icelluy faict par le sieur Siette escuier conseiller ingenieur et geographe ordinaire du roy et controleur general des fortifications de Daulfiné et Bresse, le 6 aoust 1648.**  
**1648 : Plan et description particuliere des maraits desseichés du petit Poictou avecq le partaige sur icelluy faict par le sieur Siette escuier conseiller ingenieur et geographe ordinaire du roy et controleur general des fortifications de Daulfiné et Bresse, le 6 aoust 1648.** (Bibliothèque nationale de France, GE DD 2987)
- **1701 : Carte contenant une partie du Bas Poitou et de l'Aunis où se trouve Marans et l'embouchure de la Seyvre Niortaise,** par Claude Masse. (Service historique de la Défense, J10C 1293, pièce 7).
- **AD85, 3 P 267. 1834 : plan cadastral de Sainte-Radégonde-des-Noyers.**  
**1834 : plan cadastral de Sainte-Radégonde-des-Noyers.** (Archives départementales de la Vendée, 3 P 267).

### Bibliographie

- **CLOUZOT, Etienne. Les marais de la Sèvre Niortaise et du Lay du Xe à la fin du XVIe siècle. Paris : H. Champion éditeur ; Niort : L. Clouzot éditeur, 1904, 282 p.**  
CLOUZOT, Etienne. **Les marais de la Sèvre Niortaise et du Lay du Xe à la fin du XVIe siècle.** Paris : H. Champion éditeur ; Niort : L. Clouzot éditeur, 1904, 282 p.  
p. 26, 62, 67, 68, 70, 73, 80, 83, 199 et 200.

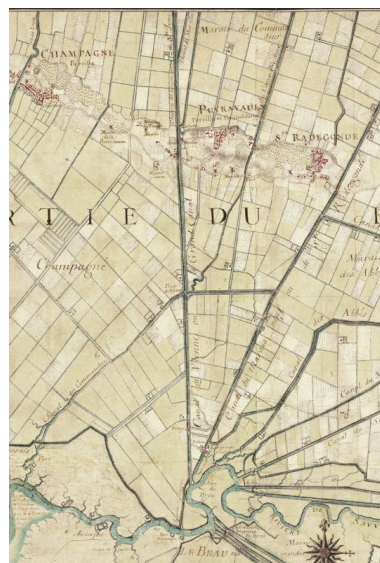
## Illustrations



L'achenal du Bot-Neuf au  
sein du système médiéval de  
dessèchement de marais (source :  
Parc du Marais poitevin).  
Repro. Yannis Suire  
IVR52\_20188500004NUCA



La carte des marais du Petit-Poitou en 1648 sur laquelle figure le canal du Clain (au centre).  
Phot. Yannis (reproduction) Suire  
IVR52\_20188500320NUCA



Le canal du Marais Neuf ou de  
Sainte-Radegonde sur la carte de la  
région par Claude Masse en 1701.  
Phot. Yannis (reproduction) Suire  
IVR52 20178500261NUCA



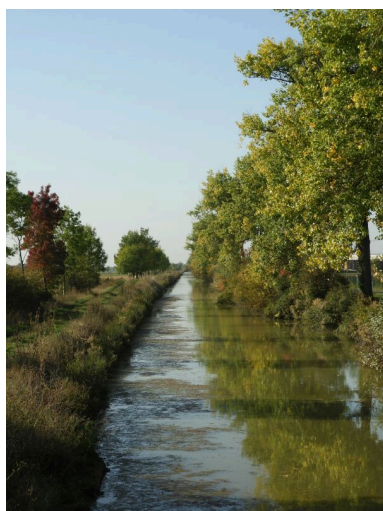
Le canal du Clain vu depuis  
le pont de Sainte-Radegonde,  
en direction du sud, vers 1930.  
Phot. Yannis (reproduction) Suire  
IVR52\_20188501094NUCA



Le départ du canal du Clain, à la  
bonde du Coteau, en direction du sud.  
Phot. Yannis Suire  
IVR52 20188500365NUCA



Le canal du Clain, au pont de  
la Courbe, près de Chaillé-les-  
Marais, vu en direction du nord.  
Phot. Yannis Suire  
IVR52 20188500354NUCA



Le canal du Clain, près de  
Chaillé-les-Marais, au pont de la  
Courbe, vu en direction du sud.  
Phot. Yannis Suire



Le canal du Clain, au nord de Sainte-  
Radégonde-des-Noyers, près de la  
Sablière, vu en direction du nord.  
Phot. Yannis Suire



Le canal du Clain, au nord de Sainte-  
Radégonde-des-Noyers, près de la  
Sablière, vu en direction du nord,  
encadré par une route et un chemin.  
Phot. Yannis Suire  
IVR52 20188500349NUCA

IVR52\_20188500351NUCA



Le canal du Clain au pont du Bot-Neuf, à Sainte-Radégonde-des-Noyers, vu en direction du nord.

Phot. Yannis Suire

IVR52\_20188500580NUCA

IVR52\_20188500348NUCA



Le canal du Clain entre Sainte-Radégonde-des-Noyers et les Grands Greniers, vu en direction du nord.

Phot. Yannis Suire

IVR52\_20188500482NUCA



Le canal du Clain à la porte des Grands Greniers, vu en direction du nord.

Phot. Yannis Suire

IVR52\_20188500428NUCA

## Dossiers liés

### Dossiers de synthèse :

Sainte-Radégonde-des-Noyers : présentation de la commune (IA85001923) Pays de la Loire, Vendée, Sainte-Radégonde-des-Noyers

### Oeuvre(s) contenue(s) :

#### Oeuvre(s) en rapport :

Porte du canal du Clain ou des Grands Greniers, maison de garde (IA85001935) Pays de la Loire, Vendée, Sainte-Radégonde-des-Noyers, Portes des Grands Greniers (les)

Arceaux ou ponceaux (IA85001940) Pays de la Loire, Vendée, Sainte-Radégonde-des-Noyers

Pont de la Courbe (IA85001926) Pays de la Loire, Vendée, Sainte-Radégonde-des-Noyers, route D137

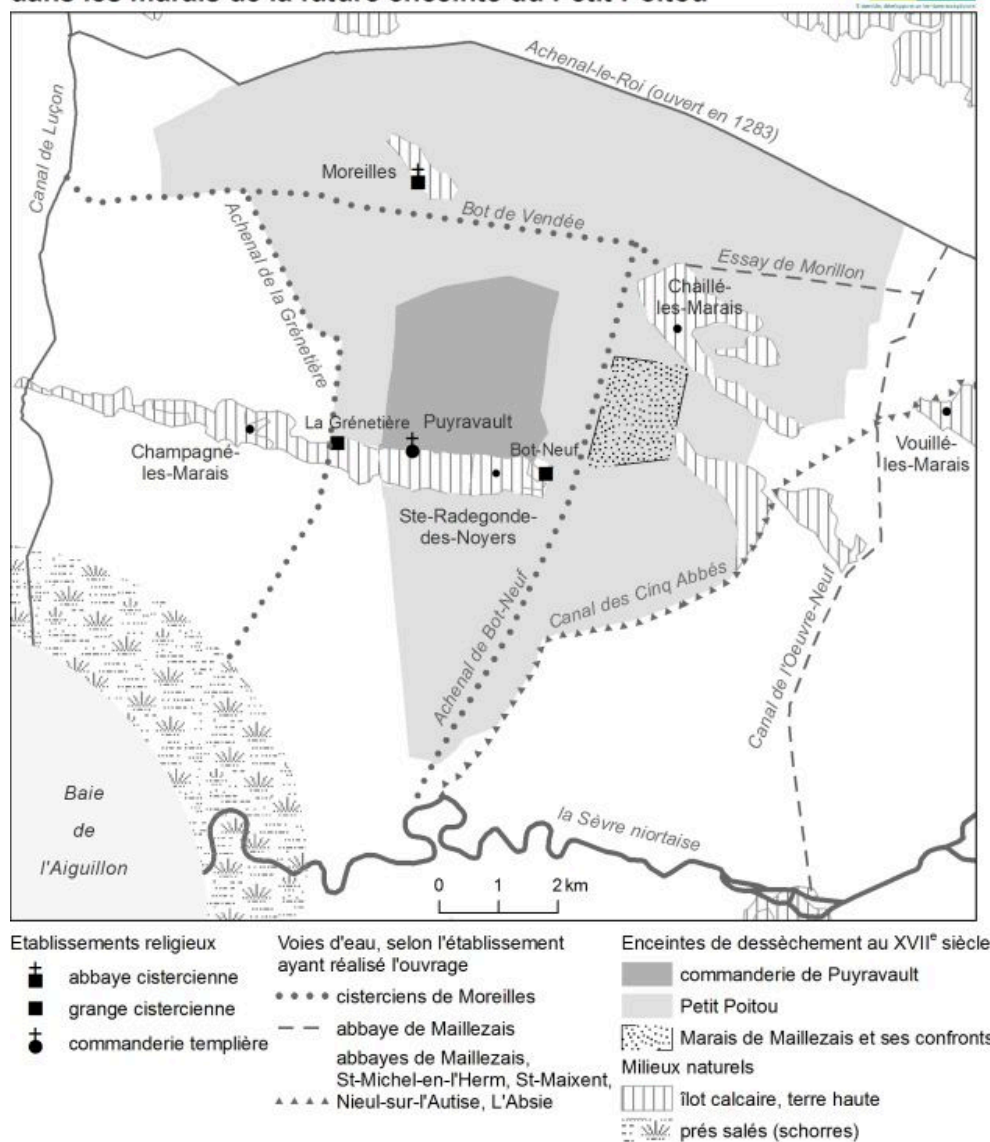
Vanne dite la bonde du Coteau (IA85001928) Pays de la Loire, Vendée, Sainte-Radégonde-des-Noyers, Bonde du Coteau (la), route D10

Auteur(s) du dossier : Yannis Suire

Copyright(s) : (c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée



## Gestion hydraulique des dessèchements au XIII<sup>e</sup> siècle dans les marais de la future enceinte du Petit Poitou



réalisation : Syndicat Mixte du PIMP, juin 2010

L'achenal du Bot-Neuf au sein du système médiéval de dessèchement de marais (source : Parc du Marais poitevin).

IVR52\_20188500004NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2017

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée ; (c) Parc naturel régional du Marais poitevin

communication libre, reproduction soumise à autorisation



La carte des marais du Petit-Poitou en 1648 sur laquelle figure le canal du Clain (au centre).

Référence du document reproduit :

- **BnF, GE DD 2987. 1648 : Plan et description particuliere des marais desseichés du petit Poictou avecq le partage sur icelluy fait par le sieur Siette escuier conseiller ingenieur et geographe ordinaire du roy et controleur general des fortifications de Daulfiné et Bresse, le 6 aoust 1648.**  
**1648 : Plan et description particuliere des marais desseichés du petit Poictou avecq le partage sur icelluy fait par le sieur Siette escuier conseiller ingenieur et geographe ordinaire du roy et controleur general des fortifications de Daulfiné et Bresse, le 6 aoust 1648.** (Bibliothèque nationale de France, GE DD 2987)

IVR52\_20188500320NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis (reproduction) Suire

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée ; (c) Bibliothèque nationale de France

tous droits réservés



Le canal du Marais Neuf ou de Sainte-Radégonde sur la carte de la région par Claude Masse en 1701.

Référence du document reproduit :

- **1701 : Carte contenant une partie du Bas Poitou et de l'Aunis où se trouve Marans et l'embouchure de la Seyvre Niortaise**, par Claude Masse. (Service historique de la Défense, J10C 1293, pièce 7).

IVR52\_20178500261NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis (reproduction) Suire

Date de prise de vue : 2017

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée ; (c) Service historique de la Défense

tous droits réservés





Le canal du Clain vu depuis le pont de Sainte-Radegonde, en direction du sud, vers 1930.

Référence du document reproduit :

- **AD85, 89 Fi. Cartes postales isolées.**  
Cartes postales isolées. (Archives départementales de la Vendée, 89 Fi).

IVR52\_20188501094NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis (reproduction) Suire

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée  
tous droits réservés





Le départ du canal du Clain, à la bonde du Coteau, en direction du sud.

IVR52\_20188500365NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée  
tous droits réservés



Le canal du Clain, au pont de la Courbe, près de Chaillé-les-Marais, vu en direction du nord.

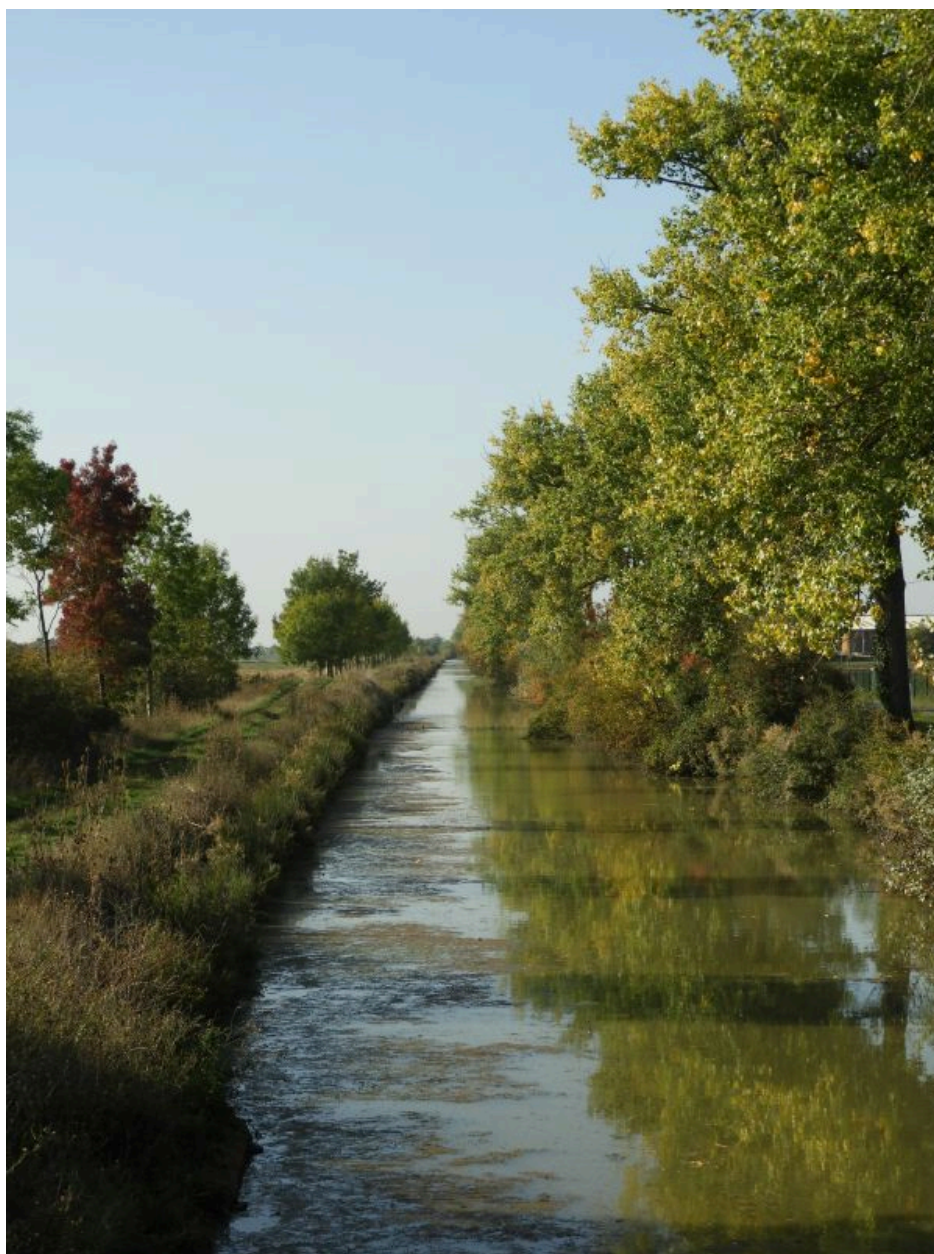
IVR52\_20188500354NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée  
tous droits réservés





Le canal du Clain, près de Chaillé-les-Marais, au pont de la Courbe, vu en direction du sud.

IVR52\_20188500351NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée  
tous droits réservés





Le canal du Clain, au nord de Sainte-Radégonde-des-Noyers, près de la Sablière, vu en direction du nord.

IVR52\_20188500348NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée  
tous droits réservés



Le canal du Clain, au nord de Sainte-Radégonde-des-Noyers, près de la Sablière, vu en direction du nord, encadré par une route et un chemin.

IVR52\_20188500349NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée  
tous droits réservés





Le canal du Clain au pont du Bot-Neuf, à Sainte-Radégonde-des-Noyers, vu en direction du nord.

IVR52\_20188500580NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée  
tous droits réservés





Le canal du Clain entre Sainte-Radégonde-des-Noyers et les Grands Greniers, vu en direction du nord.

IVR52\_20188500482NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée  
tous droits réservés



Le canal du Clain à la porte des Grands Greniers, vu en direction du nord.

IVR52\_20188500428NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée  
tous droits réservés